

# L'Union Européenne : Qui a le pouvoir ?



Aurélie Audemar

DÉMOCRATIE EN PÉRIL, ENTRE LASAGNES  
INSTITUTIONNELLES ET CITOYEN.NES DÉSABUSÉ.E.S

DOSSIER 2

Réalisations 2024 - *Espaces de vie et vivre ensemble*

1001 idées pour une  
alphabétisation  
émancipatrice





« 1001 idées pour une alphabétisation émancipatrice »  
Une collection produite par le centre de documentation  
du Collectif alpha

Le Collectif d'alphabétisation développe ses activités selon deux axes. D'une part, un travail d'alphabétisation proprement dit, d'autre part un travail de développement et de promotion d'une alphabétisation de qualité.

➤ **En ce qui concerne l'axe « alphabétisation »**, ses objectifs sont de permettre aux adultes d'apprendre à parler, lire, écrire, calculer, ... pour se débrouiller dans la vie quotidienne et atteindre leurs différents objectifs personnels, mais aussi pour acquérir des capacités de réflexion et d'analyse pour comprendre et participer à la transformation des rapports sociaux, économiques, politiques et culturels afin d'établir une société juste et démocratique.

➤ **En ce qui concerne l'axe de promotion**, ses objectifs sont de produire, de diffuser et de mettre à la disposition de tous, via un centre de documentation et des actions de formations de formateurs, les outils nécessaires pour mener à bien leurs actions.

Les réalisations de la collection « 1001 idées pour une alphabétisation émancipatrice » s'inscrivent dans le deuxième axe de notre action et en articulation avec les pratiques menées dans le premier axe.

Le centre de documentation met en effet à la disposition de toutes près de 13.000 ressources. De nombreux outils pédagogiques du monde de l'édition sont peu en phase avec l'alphabétisation populaire. Nous avons souhaité au fil des années apporter ces outils manquants en les créant. Pour ce faire, nous avons développé la collection « 1001 idées pour une alphabétisation émancipatrice » au sein de laquelle nous créons les ressources pédagogiques spécifiques au secteur de l'alphabétisation populaire.

Il s'agit d'offrir des ressources en alphabétisation dans une visée émancipatrice qui répondent au mieux aux questions de ses lectorices actuelles et potentielles. Pour ce faire, nous créons des outils, des démarches pédagogiques, des analyses et/ou études autour de questions citoyennes, problématiques relevées auprès des actrices de l'alphabétisation.

Pour rendre ces créations visibles, lisibles, exploitables et accessibles, elles sont proposées à la fois dans leur version physique dans notre centre de documentation et téléchargeable depuis notre catalogue en ligne.



# Contenu du dossier pédagogique

Présentation et enjeux de la collection <i>Démocratie en péril, entre lasagnes institutionnelles et citoyen.nes désabusé.e.s</i>	p5
<b>Le dossier en bref</b>	<b>p9</b>
<b>1. Des représentations : vécus, savoirs et représentations du groupe</b>	<b>p11</b>
<b>2. C'est où, c'est qui ? Depuis quand ? Pour quoi faire ?</b>	<b>p19</b>
2.1. L'Union européenne en cartes à des dates clés	p21
2.2. Une union ? Pour(quoi) ?	p27
<b>3. L'Union Européenne et nous</b>	<b>p33</b>
3.1. Ce qu'apporte l'UE dans nos vies depuis le point de vue de la Commission Européenne	p35
3.2. En quoi nos actions d'alphabétisation dépendent financièrement de l'UE	p39
3.3. La libre circulation des personnes mais au détriment de qui ? L'Union européenne et les personnes hors UE ?	p40
<b>4. Les institutions qui se partagent le pouvoir et nous</b>	<b>p43</b>
4.1. Les institutions européennes, comment ça marche ?	p45
4.2. Voter aux élections européennes ?	p54
<b>Quelques ressources téléchargeables</b>	<b>p57</b>



*« L'union fait la force.  
Oui, mais la force de qui ? »*

*Propos I, 10 décembre 1925  
de Emile-Auguste Chartier, dit Alain*





# **Présentation et enjeux de la collection *Démocratie en péril, entre lasagnes institutionnelles et citoyen.nes désabusé.e.s***

On nous demande bientôt notre avis sur qui doit diriger nos espaces de vie à différentes échelles. Parce qu'il est difficile de travailler les nombreuses questions de société posées par ces 5 élections, nous avons créé la collection *Démocratie en péril, entre lasagnes institutionnelles et citoyen.nes désabusé.e.s* au sein de laquelle nous avons développé quatre dossiers pédagogiques accompagnés de matériel d'animation.

**Ces quatre dossiers ont été tous conçus dans le même objectif : proposer des démarches pédagogiques en alpha pour avoir des éléments de réflexion et d'informations et permettre à chaque participant.e aux formations de prendre des décisions lors des élections. L'enjeu du travail proposé est que chacun.e puisse identifier qui a le droit de vote, si il, elle souhaite voter et pour quoi et qui voter.**

S'informer sur l'organisation politique en Belgique et en Europe est nécessaire pour pouvoir effectuer des choix d'électeurices. Cependant, la complexité des institutions empêche un grand nombre d'entre nous de se retrouver dans les méandres des fameuses lasagnes institutionnelles belges et européennes. Cette collection ne veut, cependant, donner d'illusion à personne : ce n'est pas en présentant des quantités d'informations indigestes qui se voudraient être le plus exhaustives possibles sur l'organisation politique de la Belgique et de l'Union Européenne que nous arriverions à faire en sorte que les personnes en

alpha comprennent mieux les enjeux démocratiques.

Cependant nous sommes contraints de considérer et de travailler un certain nombre d'informations sans quoi il est impossible de se représenter l'organisation politique. Pour créer ces outils pédagogiques, nous avons donc, d'abord, dû relever, parmi une masse d'informations, les données qui paraissent indispensables à avoir pour poser des choix -tant que ce peut- éclairés, en projetant que chaque formatrice sélectionnera dans ce qui est proposé ce qui est le plus pertinent pour le groupe qu'il a en formation.

Une fois ce matériau identifié, le second travail a été de réaliser des démarches, c'est-à-dire de dépasser la forme de fiches informatives pour créer des propositions pédagogiques qui permettent de croiser les représentations des personnes, les informations officielles et d'aller vers la construction de nouveaux savoirs.

Ceci a été produit avec le souci constant de la posture de la formatrice, comme engageant dans la pensée et non comme guide de quoi penser.

Ce sujet, plus qu'un autre, demande de ne pas tomber dans des visions et postures moralisatrices mais impose une écoute attentive de ce qui se dit dans le groupe. Il oblige aussi à offrir des dispositifs en cohérence avec les 4 piliers de toute organisation démocratique : liberté, égalité, solidarité et tous responsables, 4 piliers indissociables sans quoi la démocratie est menacée.<sup>1</sup>

Il ne s'agit donc pas de faire de beaux exposés ex-cathedra mais d'inviter à une construction collective de savoirs.

Dans ce travail de compréhension des institutions existantes et de leur fonctionnement, chaque dossier de cette collection s'organise autour de questionnements inspirés de Platon pour analyser une société :

➤ **Qui exerce le pouvoir ?**

➤ **Pour le bien de Qui ?**

le premier dossier invite à s'intéresser aux élections et à la démocratie en général puis à l'organisation politique belge en particulier :

### **DOSSIER 1 LA BELGIQUE : QUI A LE POUVOIR ?**




---

<sup>1</sup> : Majo Hansotte, *Mettre en œuvre les intelligences citoyennes*, Le Monde selon les femmes, 2013, pp 13 à 14

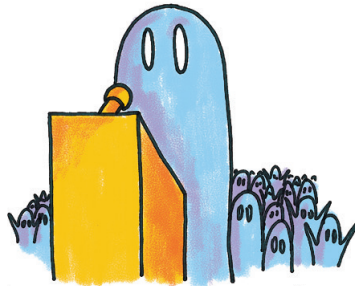
La deuxième partie propose de mieux comprendre le fonctionnement de l'Union Européenne et pour quelle institution nous sommes conviés à voter :

### DOSSIER 2 L'UNION EUROPEENNE : QUI A LE POUVOIR ?



La troisième partie remet les citoyen.ne.s, c'est à dire nous toustes, au centre de l'attention :

### DOSSIER 3 DES CITOYEN.NES, DES CANDIDAT.ES ET DES PARTIS



La quatrième partie se penche sur une autre échelle de pouvoir, celle dite, la plus proche des citoyen.ne.s :

### DOSSIER 4 PROVINCES ET COMMUNES : QUI A LE POUVOIR ?



Aussi, de manière générale, parce que nous pensons qu'un réel processus démocratique implique non seulement que les citoyen.ne.s soient consulté.e.s mais qu'ils.elles participent pleinement aux étapes suivantes que sont les délibérations et les prises de décisions, cette collection *Démocratie en péril, entre lasagnes institutionnelles et citoyen.nes désabusé.e.s* invite à penser la participation au-delà des élections.



## Le dossier en bref

Ce dossier pédagogique est le deuxième des quatre qui constituent la série *Démocratie en péril, entre lasagnes institutionnelles et citoyennes désabusé.e.s.*

Il vise à mettre au travail les participant.e.s aux formations en alphabétisation autour d'une série d'éléments de réflexions et d'informations dans le but que chacun.e puisse prendre des décisions lors des élections européennes.

Pour ce faire, ce dossier invite à découvrir en quelques dates-clés l'histoire de la construction européenne, les pays membres au fil du temps, les raisons de l'union entre pays européens et leurs effets sur la vie des citoyen.nes. Pour finir, il met à plat les principales institutions européennes et donne quelques clés pour comprendre comment se décident les règles communes à tous ces pays.

Les propositions pédagogiques font se croiser les représentations des personnes, des informations issues des institutions officielles et participent à la construction de nouveaux savoirs. Elles sont composées de démarches accompagnées de matériel d'animation.



**1.**

**Des représentations :  
vécus, savoirs et  
représentations  
du groupe**

## OBJECTIFS

- Emettre des hypothèses et partager son savoir sur les pays qui font partie de l'Union Européenne.
- Partager et croiser ses représentations, ses savoirs et ses vécus au sein de pays de l'Union Européenne.
- Construire une vision plus collective et plus complexe que la seule vision individuelle sur les pays de l'Union Européenne (UE).
- Repérer les pays de l'UE connus sur une carte du monde et une carte de l'Europe.
- Se questionner sur le sens du mot « *union* » et sur pourquoi des pays européens se sont unis.

## MATÉRIEL FOURNI

Documents :

- Annexe 1 : Le drapeau de l'Union Européenne
- Annexe 2 : Explication des éléments graphiques du drapeau de l'UE
- Annexe 3 : 4 photos représentant le mot « union »

Synthèses :

- Synthèse 1 : Savoirs et représentations du groupe

## MATÉRIEL NON FOURNI

- Une carte du monde
- Une carte d'Europe (non pas UE mais Europe)



**ANIMATION**

On affiche le drapeau de l'Union Européenne (UE) (➔ **annexe 1**). On demande au groupe ce que représente ce drapeau.



Après avoir identifié qu'il s'agit de l'UE, on demande d'observer de quoi il est composé et de compter le nombre d'étoiles. On demande alors :

*« Pourquoi 12 étoiles ? »*

*« L'Union Européenne comprend 12 pays ? »*

On laisse les apprenant.e.s émettre des hypothèses sur le nombre de pays. Le, la formatrice prend note des hypothèses au tableau pour y revenir plus tard. On aura la réponse à l'étape suivante, 2. *C'est où, c'est qui ? Depuis quand ? Pour quoi faire ?* (p19).

**Notes au tableau (ou sur une affiche) :**

*Nombre de pays dans l'UE - nos hypothèses :*

Si vous souhaitez connaître la signification des éléments graphiques du drapeau, vous aurez les informations ci-après mais aussi en ➔ **annexe 2** si vous souhaitez les distribuer au groupe.

## Le drapeau européen

Le drapeau européen symbolise tant l'Union européenne que, plus largement, l'identité de l'Europe. Au fil des ans, il est devenu le symbole le plus reconnaissable de l'identité européenne.

### Symbolisme et éléments graphiques

#### Cercle d'étoiles dorées



Unité, solidarité et harmonie entre les peuples d'Europe

#### Nombre 12

12

Symbole de perfection, d'intégralité  
Non lié au nombre d'États membres

#### Couleurs



Étoiles dorées sur un ciel bleu



### Histoire du drapeau européen

**8 décembre  
1955**

Première adoption du drapeau par le Conseil de l'Europe, une organisation internationale des droits de l'homme distincte de l'UE

**28-29 juin  
1985**

Le Conseil européen adopte le motif du drapeau européen, avec le statut officiel de logo, pour la CEE

**novembre  
2015**

Une pièce commémorative en euros est émise pour célébrer les 30 ans du drapeau de l'UE

**11 avril  
1983**

Le Parlement européen propose que les Communautés européennes (CEE), qui deviendront ensuite l'Union européenne, utilisent le drapeau

**29 mai  
1986**

Le drapeau européen est hissé pour la première fois à l'extérieur du bâtiment Berlaymont, siège de la Commission européenne

### Point d'attention pour le, la formatrice

A cette étape, nous ne proposons pas de questionner les mots *Europe, Union Européenne* et de travailler les distinctions géographiques, politiques, etc... Si toutefois, la question venait, vous pouvez déjà proposer au groupe de formuler des hypothèses sur pourquoi deux mots différents mais en invitant à chercher les réponses à une étape ultérieure.

On demande ensuite à chaque personne, à tour de rôle, de nommer un pays qui, d'après elle, fait partie de l'Union Européenne. On demande de ne pas répéter deux fois le même. Après chaque pays nommé, le, la formatrice demande au reste du groupe si il est d'accord avec la proposition de nom de pays. Puis, il, elle note au tableau comme aide-mémoire (pour lui-elle ou pour le groupe si les personnes peuvent lire), au fur et à mesure les noms des pays cités. Ceci constitue les hypothèses du groupe et, à ce stade, ne doit pas correspondre à la réalité mais à la représentation du groupe.

Les noms de pays sont notés en colonne et en essayant de respecter l'ordre alphabétique. Le, la formatrice ne corrige pas mais note ce qui se dit. On vérifiera à l'étape suivante, 2. *C'est où, c'est qui ? Depuis quand ? Pour quoi faire ?* (p19).

### Notes au tableau (suite 1) :

Nombre de pays dans l'UE - nos hypothèses :

La liste des pays de l'UE - ce qu'on sait :

Exemples (notés en colonne et dans l'ordre alphabétique) :

*Allemagne*

*Belgique*

*Espagne*

*France*

*Italie*

*Pays-Bas*

...

On demande ensuite à chacun.e de faire la liste des pays en dehors de la Belgique dans lequel il, elle est déjà allé.e. Au fur et à mesure, le, la formatrice met un trait devant le pays nommé. Ceci permet d'avoir une vue d'ensemble des pays déjà plus ou moins connus par le groupe.

**Notes au tableau (suite 2) :**

Nombre de pays dans l'UE - nos hypothèses :

La liste des pays de l'UE - ce qu'on sait :

Exemples (notés en colonne et dans l'ordre alphabétique) :

*Allemagne III (3 personnes y sont déjà allées)*

*Belgique (toustes)*

*Espagne IIIII*

*France IIIII*

*Italie II*

*Pays-Bas IIIII*

...

Le, la formatrice affiche une carte du monde et invite le groupe à repérer les pays connus. Puis on fait de même sur une carte de l'Europe (pas de l'UE mais de l'Europe).

On demande de décrire à quoi fait penser la forme des pays (exemple : Italie ressemble à une botte...) de sorte à avoir des aide-mémoire.

On demande ensuite à chacun.e de réfléchir à

« *Qu'est-ce qui est commun (pareil) dans tous ces pays ?*

*Qu'est-ce qui change d'un pays à l'autre ? »*

Après un temps de réflexion en individuel, on demande aux personnes assises à côté, de discuter en groupe de 3. Puis on met en commun d'abord ce que les personnes constatent comme point commun puis ce qu'elles trouvent différents.

**Point d'attention pour le, la formatrice**

Il est fort probable que ce que certains trouvent communs, d'autres le trouvent différents. On demande alors d'argumenter sans prendre parti en tant que formatrice. L'objectif est que chacun.e puisse partager ses représentations et ses vécus. C'est à partir de ce croisement des représentations et des vécus que nous pourrons construire une vision plus collective et plus complexe que la seule vision individuelle.

Après ces échanges, le, la formatrice propose de faire une synthèse au tableau des points communs et des différences entre les pays.

**Notes au tableau (suite 3) :**

Nombre de pays dans l'UE - nos hypothèses :

La liste des pays de l'UE - ce qu'on sait :

Points communs entre ces pays selon nous

Les différences entre ces pays selon nous

On va ensuite s'intéresser au sens du mot « union ». On montre les photos suivantes (↗ annexe 3) et on précise qu'il s'agit de photos libres de droit trouvées sur internet après avoir tapé « union » dans un moteur de recherche. On demande :

« Que voyez-vous ? Décrivez. »



Photos (de gauche à droite, de haut en bas) : Gift Habeshaw, Hannah Busing, Markus Spike et Kraken Images sur Unsplash.

On demande ensuite :

« Avec ces photos, quels mots vous viennent sur ce qu'est une « Union » entre pays ».

Les mots qui peuvent apparaître sont : *contrat, pacte, mariage, solidarité, accord, ...*

Le, la formateurice apporte aussi l'information suivante :

*« La devise officielle de l'Union européenne est "Unie dans la diversité" Autrement dit, même si on (les pays) est tous différents, on forme un ensemble ».*

On questionne ensuite :

*« Pourquoi ces pays se sont « unis » se mettent ensemble ? Depuis quand ?*

De nouveau, le, la formateurice laisse les personnes partager ce qu'elles savent de la question.

Il sera ensuite écrit au tableau ensemble une synthèse des deux derniers échanges.

#### **Notes au tableau :**

##### **Synthèse 1 : Les savoirs et représentations du groupe**

*Nombre de pays dans l'UE - nos hypothèses :*

*La liste des pays de l'UE - ce qu'on sait :*

...

*Points communs entre ces pays selon nous*

*Les différences entre ces pays selon nous*

*Pourquoi ces pays se sont unis*

Les notes du tableau seront photographiées.

L'ensemble des notes du tableau sera rassemblé dans une synthèse qui sera affichée lors de l'étape suivante.

**2.**

**C'est où, c'est qui ?**

**Depuis quand ?**

**Pour quoi faire ?**

## OBJECTIFS

- Vérifier, à l'aide de documents sous forme de cartes, les hypothèses et les savoirs du groupe au sujet des pays qui constituent l'UE et depuis quand ils en font partie
- Découvrir quelques éléments-clés des raisons de la construction d'une Union et des sujets d'union

## MATÉRIEL FOURNI

### Documents

- Annexe 4 : Union Européenne en cartes à différents moments de l'histoire, carte de synthèse et étiquettes des dates clé de la construction européenne
- Annexe 5 : 4 images, l'UE : Une union à quel sujet ?
- Annexe 6 : Quelques éléments clés de l'histoire de la construction de l'UE

### Synthèses :

- Synthèse 2 : Union Européenne en 2024 en carte
- Synthèse 3 : pour une « Union » entre pays européens ? Quelques éléments

## AUTRE MATÉRIEL

L'affiche de synthèse 1 « *Synthèse des savoirs et représentations du groupe* » que vous aurez construite avec votre groupe à l'étape précédente.



## 2.1. L'Union européenne en cartes à des dates clés

### ANIMATION

Le, la formatrice affiche le document de synthèse de l'étape précédente. Il est relu à voix haute. Puis il, elle présente la suite du travail comme travail de vérification de nos savoirs et représentations et découverte de nouveaux éléments.

#### Notes au tableau :

##### **Synthèse 1 : Les savoirs et représentations du groupe**

Nombre de pays dans l'UE - nos hypothèses :

La liste des pays de l'UE - ce qu'on sait :

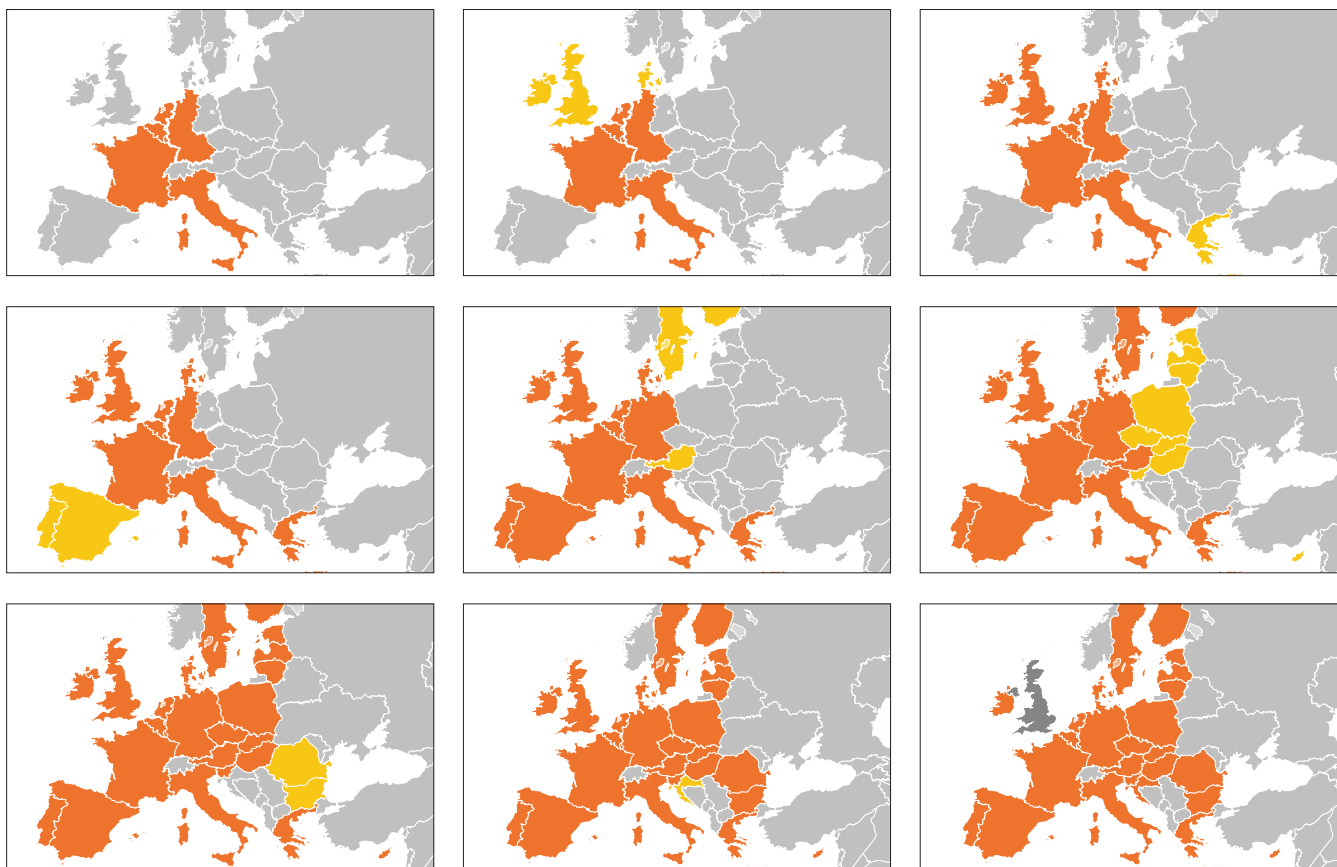
...

Points communs entre ces pays selon nous

Les différences entre ces pays selon nous

Pourquoi ces pays se sont unis

Le, la formateurice distribue les 9 cartes de l'UE (↗ **annexe 4**), à différents moments de l'histoire. Elle en donne une par personne ou une pour un petit groupe selon le nombre de personnes dans le groupes.



Elle, il demande aux participant.e.s qui ont du bleu et du jaune, de se mettre debout et de se mettre en ligne selon l'ordre suivant : de celui, celle qui a le moins de bleu sur sa carte à celui, celle qui en a le plus. Puis il, elle demande à celles, ceux qui ont les deux cartes sans jaune, de se placer aux deux extrémités, en identifiant si, il, elle aura la carte du début ou de la fin de la ligne.

Une fois les personnes en ligne, on demande à chaque personne si elle sait à quoi correspondent les différents espaces coloriés, quel que soit la couleur.

Le, la formateurice affiche les cartes au tableau. A partir des savoirs du groupe, il, elle complète les informations sur la fait que ce sont des pays et nomment ceux qui n'ont pas été cités.

Il, elle distribue ensuite dans le groupe 9 dates écrites chacune sur un papier différent (↗ annexe 4).

1957	1986	2007
1973	1995	2013
1981	2004	2020

Il, elle demande au groupe de se mettre de nouveau debout et de se mettre en file en ordonnant les dates, de la plus ancienne à la plus récente. Une fois cela fait, il, elle demande de faire correspondre ces dates aux cartes et de les afficher sous les cartes correspondantes.

Puis Il, elle va faire s'intéresser aux couleurs :

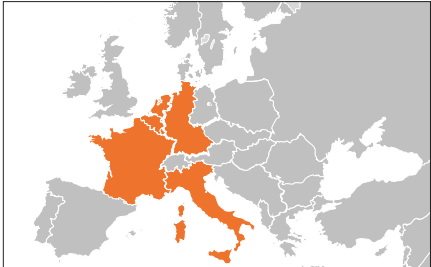
*« Pourquoi des pays changent de couleur d'une carte à l'autre : du jaune au bleu.*

*A quoi peut correspondre le jaune ?*

*Dans la dernière carte, un pays change aussi de couleur, il est passé du bleu au rose pâle pourquoi ? »*

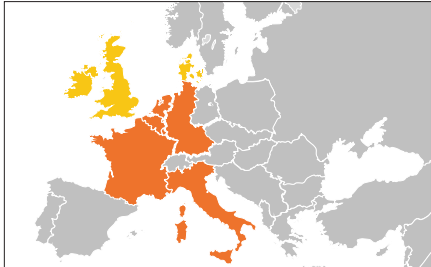
On découvre ainsi ensemble les différentes étapes de la construction européenne.

Il sera ainsi affiché :



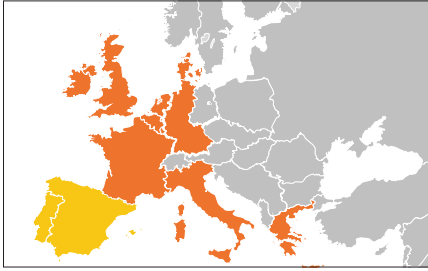
**1957**

6 pays : l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.



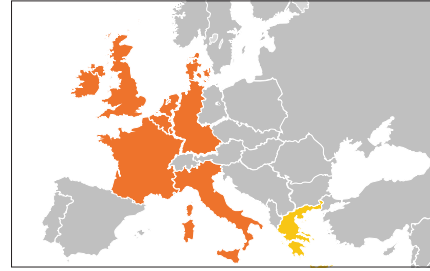
**1973**

1er élargissement : Royaume-Uni, Irlande, Danemark (1973)



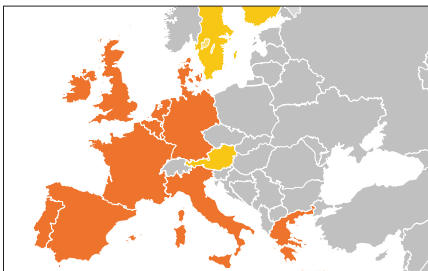
**1981**

2e élargissement : Grèce (1981)



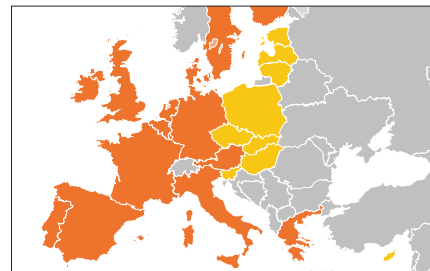
**1986**

3e élargissement : Espagne,  
Portugal (1986)



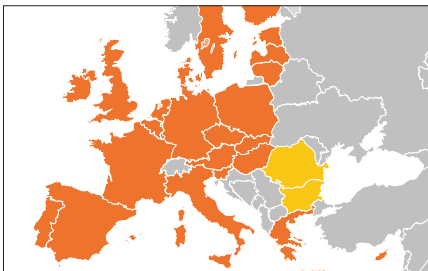
**1995**

4e élargissement : Autriche,  
Suède, Finlande (1995)



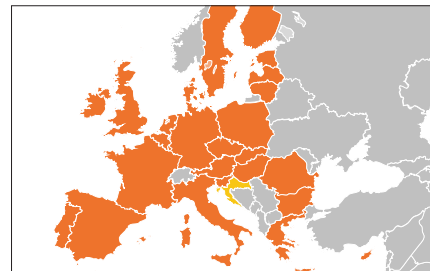
**2004**

5ème élargissement : Chypre,  
République tchèque, Estonie,  
Hongrie, Lettonie, Lituanie,  
Malte, Pologne, Slovaquie, Slovénie,  
Bulgarie, Roumanie



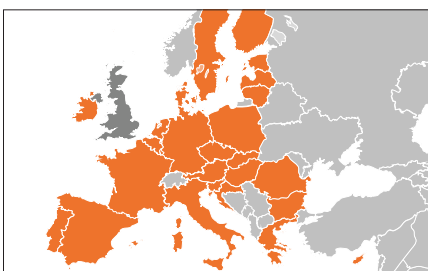
**2007**

6ème élargissement : Bulgarie,  
Roumanie



**2013**

7e élargissement : Croatie



**2020 Brexit**

Retrait du Royaume-Uni de l'UE

On affiche et on donne comme synthèse le document suivant (synthèse 2) :

### Synthèse 2 : l'Union Européenne en carte

**ELARGISSEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE**  
**LES ÉTAPES :**

- 1957
- 1973
- 1981
- 1986
- 1995
- 2004
- 2007
- 2013
- 2020 sortie de l'UE

**Régions ultrapériphériques :**

France	Réunion, Guyane, Martinique, Guadeloupe, Mayotte, Saint-Martin
Portugal	Açores, Madère
Espagne	Iles Canaries

\* Réunification allemande en 1990

L'Union européenne compte actuellement 27 pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède.

Image : Toute l'Europe, touteurope.eu

Puis on revient à la synthèse 1 de l'étape précédente « Synthèse des savoirs et représentations du groupe ».

On relit ce qui avait été noté à « Nombre de pays dans l'UE – nos hypothèses » et à « La liste des pays de l'UE – ce qu'on sait ». On complète et/ou rectifie selon les informations qu'on vient de découvrir.

Puis on reprend la carte du monde, la carte d'Europe et cette carte de l'UE et on se questionne :

*« Quand on dit j'habite en « Europe », est-ce la même chose que j'habite dans l'Union Européenne ? »*

### **Union Européenne ou Europe ?**

L'objectif n'est pas de répondre par oui ou par non mais de penser les mots dans les nombreux sens qui peuvent avoir. Autant l'Union Européenne est clairement délimitée (synthèse 2) autant le mot « *Europe* » peut être utilisé pour recouvrir des réalités différentes : soit comme synonyme de l'UE soit comme entité culturelle (mais laquelle, tout dépend des définitions de culture et de ce qui est commun) soit comme espace géographique mais qui peut être découpé de différentes manières. Si vous souhaitez travailler avec votre groupe la question de quel découpage en continents, il existe un outil pédagogique téléchargeable réalisé par Frédéric Maes « *De 3 à 7 continents : De la géographie en alpha et un peu d'épistémologie : comment fonctionne la science ?<sup>2</sup>* »

---

2 : Empruntable au centre doc et téléchargeable ici : <https://www.cdoc-alpha.be/Record.htm?idlist=12&record=19127966124919451489>

## 2.2. Une union ? Pour(quoi) ?

le, la formatrice remonte les photos symbolisant le mot « Union » (↗ **annexe 3**).



Photos (de gauche à droite, de haut en bas) : Gift Habeshaw, Hannah Busing, Markus Spike et Kraken Images sur Unsplash.

Il, elle rappelle que tous ses pays ont ainsi des accords entre eux. Ils décident ensemble de lois, de règles, de règlements communs. **Mais à quel sujet ?**

Il, elle dispose alors les 4 images suivantes (↗ **annexe 5**) dans l'espace de la salle. Il, elle demande aux participant.e.s de se répartir en nombre égal autour des images.



**Groupe 1**



**Groupe 2**



Groupe 4



Groupe 3

Il, elle demande à chaque groupe constitué de décrire ce qu'il, elle voit.

Après avoir décrit les images, les groupes sont invités à faire le lien avec les accords entre pays de l'UE avec la consigne suivante :

*« D'après vous, la photo que vous avez représenté quel type d'accord ? »*

Le, la formatrice laisse les groupes émettre des hypothèses et partager ce qu'ils savent.

Puis, il, elle complète avec les informations.

**Point d'informations pour le, la formatrice :**

De manière très brève, voici ce que ces images symbolisent :

Une union pour la paix : groupe 1

Une union douanière : groupe 2

Une union économique entre pays faisant partie du groupe et avec des accords communs à ce groupe avec les pays hors de l'Union : groupe 3

Un territoire et des personnes : libre circulation des personnes dans l'Union et contrôle et renforcement des frontières pour les personnes hors de l'Union : groupe 4

Chaque groupe recevra les documents suivants (↗ **annexe 6**)<sup>3</sup> :

À vous de sélectionner ce que vous partagerez en fonction de ce que le groupe aura dit mais aussi de ce qu'ils comprennent en français.

<sup>3</sup> : Source des captures d'écran: <https://www.toutleurope.eu/histoire/podcast-de-1950-a-nos-jours-l-histoire-de-l-union-europeenne/>



## Une union pour la paix : groupe 1

### UNE UNION POUR LA PAIX

**9 Mai 1950**  
**DECLARATION**  
de **SCHUMAN**

propose la mise en commun de la production de charbon et d'acier de la France et de l'Allemagne, dans le but de rendre la guerre

«non seulement impensable, mais matériellement impossible».



**TRAITE DE PARIS**



UNION DES 6



**CECA**  
Communauté européenne du charbon et de l'acier

Création d'un marché commun du charbon et de l'acier




## Une union douanière : groupe 2

### UNE UNION DOUANIÈRE


**25 Mars 1957**  
**TRAITE DE ROME**

**EURATOM / CEEA**  
communauté européenne de l'énergie atomique





**But :**  
développement en commun et à des fins pacifiques de l'énergie atomique en "Europe"


**CEE**  
Communauté économique européenne



**But :**  
Créer un grand marché commun ( libre circulation des hommes et des marchandises ) grâce a l'union douanière (suppression des droits de douane)



**PAC** Prévoit une politique agricole commune



**Une union économique entre pays faisant partie du groupe et avec des accords communs à ce groupe avec les pays hors de l'Union : groupe 3**

# UNE UNION ÉCONOMIQUE

Création du **SME**  
Système monétaire Européen



**1979**

**But :**  
resserrer la coopération en matière de politique monétaire entre les pays de la Communauté, afin d'aboutir à une zone de stabilité monétaire en Europe.

**7 Février 1992**

## TRAITE DE MAASTRICHT

**Citoyenneté Européenne**  
Pour toute personne ayant la nationalité d'un Etat membre.



**Union Européenne**

**1992**

### CRITERES de Maastricht



- 1 Déficit public < 3% du PIB  
Dettes publiques < 60% du PIB
- 2 L'inflation ne doit pas être supérieure de plus de 1,5% par rapport au taux d'inflation moyen des trois Etats membres les plus performants
- 3 Les taux d'intérêts à LT ne doivent pas être supérieurs de plus de 2% par rapport à ceux des trois états membres les plus performants.
- 4 Les pays membres doivent respecter une marge de fluctuation de leur taux de change par rapport à un taux de change pivot.


**JUIN 1997**

## PSC

Pacte de Stabilité et de Croissance


Instrument permettant aux "futurs" pays de la zone euro de coordonner leurs politiques budgétaires nationales et d'éviter l'apparition de déficits budgétaires excessifs.

**EURO : MONNAIE UNIQUE**



**2002**

L'euro est mis en circulation sous sa forme fiduciaire.

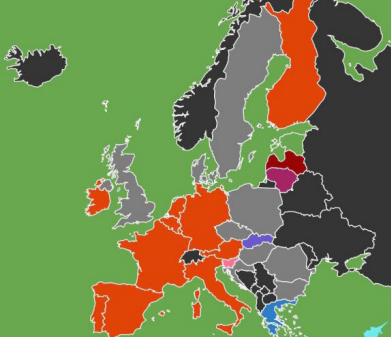


## LA ZONE EURO

Date d'entrée dans la Zone Euro

1999	2009
2001	2011
2007	2014
2008	2015

Pays hors zone euro




# Un territoire et des personnes : libre circulation des personnes dans l'Union et contrôle et renforcement des frontières pour les personnes hors de l'Union : groupe 4

## UN TERRITOIRE ET DES PERSONNES : libre circulation des personnes dans l'Union et contrôle et renforcement des frontières pour les personnes hors de l'Union

**Juin 1985**  
**ACCORDS DE SCHENGEN**

Instauration d'un espace de libre circulation des personnes entre les Etats signataires (suppression des contrôles aux frontières intérieures), tout en garantissant une protection renforcée aux frontières extérieures de cet espace.

1985



**Octobre 2008**  
**LE LIECHTENSTEIN**  
rejoint **SCHENGEN**



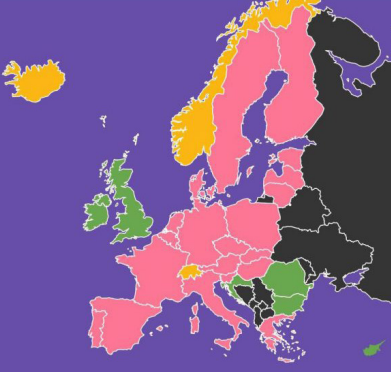
**Octobre 2004**  
**LA SUISSE** rejoint  
**SCHENGEN**



**L'ESPACE SCHENGEN**

Pays appartenant à :

- Schengen + UE
- Schengen + hors UE
- hors Schengen + UE



©2017-07

Après avoir laissé observer les documents, sans nécessairement pouvoir les lire, on observe quel groupe a le plus de documents puis on constate les questions sur lesquelles les états membres de l'UE travaillent le plus : **les questions économiques, marchandes et de frontières (mouvement de la population).**

Le, la formateurice demande de repérer les dates. Il, elle fait repérer des mots, qu'il, elle dit puis écrit au tableau :

*Accords*

*Pacte*

*Traité*

*Communauté*

*États*

*Frontières*

*Membres*

*Pays*

*Zone*

*Union Européenne*

*Paix*

*Budget*

*Euro*

*Marché*

*Monnaie*

*Politiques budgétaires*

Le groupe définit ensemble ces mots. Puis le, la formateurice demande en synthèse

*« Que savons-nous maintenant de pourquoi ces pays, ces états ont créé une union ? »*

**Synthèse 3 : pour une « Union » entre pays européens ?  
Quelques éléments**



**3.**  
**L'Union Européenne**  
**et nous**

## OBJECTIFS

- Identifier quels domaines de nos vies sont touchés par les accords et lois de l'Union Européenne.
- Comparer les discours officiels et nos vécus, nos ressentis sur « *que vous apporte l'UE dans votre vie quotidienne* ».
- Identifier en quoi nos actions d'alphabétisation dépendent financièrement de l'UE.
- Exprimer un avis critique sur les politiques européennes notamment en lien avec les conditions d'accueil ou de non accueil des personnes hors UE.

## MATÉRIEL FOURNI

### Documents

- Annexe 7 : « schéma - les échelles de décision et moi » (ou à reprendre du dossier 1 « La Belgique : Qui a le pouvoir ? »)
- Annexe 8 : « Ce que vous apporte l'UE dans votre vie quotidienne »  
Vision depuis la Commission Européenne

### Synthèse

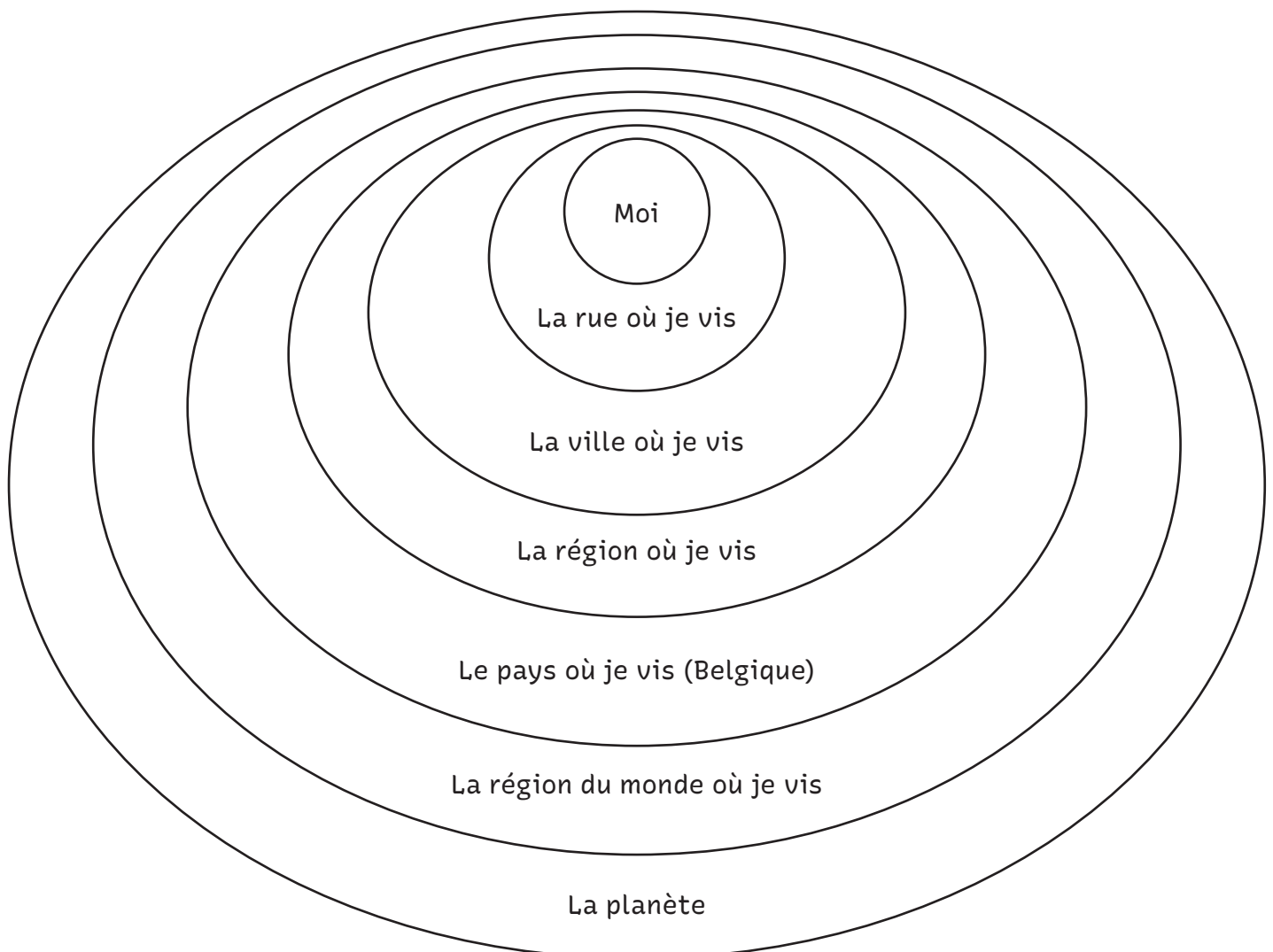
- Synthèse 4 : L'Union Européenne et nos vies ? Quels liens ?

## 3.1. Ce qu'apporte l'UE dans nos vies depuis le point de vue de la Commission Européenne

On demande au groupe de reprendre le schéma de la partie 1 : « *annexe 2 partie 1 schéma les échelles de décision et moi* »

On observe ce que l'Union Européenne englobe.

**Schéma : les échelles de décisions et moi**



On leur demande si ils, elles se souviennent combien de personnes englobe le « nous » de l'UE. On rappelle qu'il s'agit de 448,4 millions de personnes (annexe 3 de la partie 1 avec le nombre de personnes en Belgique à différentes échelles et en Europe).

Puis on va proposer aux participants une animation à partir du document créé par la commission européenne et qui synthétise ce que, d'après cette institution, « nous apporte l'UE dans votre vie quotidienne »

**Avant d'animer cette séquence, on demandera à ce que les personnes puissent s'exprimer sans jugement avec pour parti pris « chacun.e est expert.e e son expérience », c'est à dire avec une parole en « je » et un non jugement des autres sur ce comment la personne a vécu des faits (formateurice compris).**

Le, la formateurice a les 19 cartes de ↗ **l'annexe 8**. Il, elle demande à une personne de tirer une carte au hasard. On lit ensemble (le, la formateurice la lit, selon le groupe). Puis il, elle demande au groupe de trouver des exemples qui illustrent ce que dit la carte.

On procède ainsi pour plusieurs cartes. Il n'est pas nécessaire d'aborder tous les points mais quelques-uns pour avoir une vision de l'impact des règlements à notre échelle.

#### **Point d'attention pour le formateur, la formatrice**

L'objectif n'est pas de prendre l'unique point de vue de la commission européenne mais bien de le connaître, surtout dans l'idée de le croiser avec les vécus du groupe sachant que certain.e.s personnes n'ont pas la nationalité d'un des pays membres de l'UE.

Il est important en tant que formateurice d'être particulièrement à l'écoute, et sans jugement des vécus des personnes.

Vous pouvez aussi sélectionner les cartes avec le groupe, en fonction de leurs intérêts, de leurs situations de vie.



Les 19 cartes<sup>4</sup> :

 <p>Vous pouvez voyager, étudier, travailler et vivre dans n'importe quel pays de l'UE. La <b>libre circulation des personnes</b> est possible grâce au marché unique de l'UE.</p>	 <p>L'UE a éliminé les obstacles au <b>libre-échange</b> entre ses membres. Par conséquent, vous pouvez fabriquer, vendre et acheter des biens où vous voulez en Europe. Cela signifie en outre que les consommateurs ont un <b>plus grand choix</b> de produits à des prix plus bas.</p>	 <p>L'accord de Schengen a <b>supprimé les contrôles aux frontières</b> entre la plupart des pays de l'UE. Vous pouvez désormais franchir la plupart des frontières de l'UE sans montrer votre passeport.</p>
 <p>Lors d'un voyage dans un autre pays de l'UE, il peut vous arriver de tomber malade ou d'avoir un accident. Grâce à la carte européenne d'assurance maladie, vous avez droit sur place aux soins médicaux qui ne peuvent attendre votre retour chez vous. Vous bénéficiez des <b>soins de santé publics dans le pays de séjour</b>, en payant les mêmes frais que les résidents de ce pays.</p>	 <p>Les <b>voyages en avion</b> sont devenus nettement moins chers. L'UE a démantelé les monopoles nationaux et autorisé la concurrence dans le secteur de l'aviation. Un plus grand nombre de villes possèdent désormais leur propre aéroport et le nombre de vols directs entre elles a augmenté. Les <b>droits des passagers</b> ont également été renforcés.</p>	 <p>L'utilisation des téléphones mobiles et des autres appareils intelligents à l'étranger est devenue beaucoup moins chère ces dernières années. La réglementation de l'UE a réduit sensiblement les coûts (plus de 90 % depuis 2007) en plafonnant les prix. Les frais d'<b>itinérance</b> ont été abolis en juin 2017, ce qui signifie que les communications que vous effectuez à l'étranger sont désormais facturées à votre tarif national.</p>
 <p>En tant que citoyen de l'UE, <b>vous êtes propriétaire de vos données</b>. Les organisations ou les entreprises ne sont pas autorisées à traiter vos données à caractère personnel sans votre consentement et vous avez le droit de savoir quelles informations elles détiennent sur vous.</p>	 <p>La législation de l'UE vous protège lorsque vous commandez ou achetez des produits ailleurs que dans un magasin. Par exemple, si vous signez un contrat d'abonnement ou tout autre contrat dans la rue, ou achetez en ligne, vous avez le droit de changer d'avis. Vous avez le <b>droit d'annuler votre commande ou de retourner les produits achetés</b> dans un délai de 14 jours.</p>	 <p>En tant que consommateur, vous êtes tenté par les achats écologiques? L'<b>étiquette énergétique de l'UE</b> vous aidera à faire le bon choix. De nombreux produits tels que les ampoules, les machines à laver, les réfrigérateurs et les téléviseurs portent l'étiquette énergétique de l'UE. Cela facilite l'identification des produits les plus performants en termes d'efficacité énergétique, qui sont classés A.</p>
 <p>Dans l'UE, vous pouvez profiter d'<b>eaux de baignade et d'une eau potable</b> de bonne qualité. Étant donné que la pollution de l'environnement ne connaît pas de frontières, l'UE a introduit, à l'échelle européenne, des valeurs limites pour la pollution de l'air et de l'eau. Les pays de l'UE doivent veiller à ce que ces limites soient respectées.</p>	<p><b>EXERCICE 15</b> <b>LES LABELS EUROPÉENS</b></p> <p>La législation de l'UE a mis en place des règles strictes pour l'étiquetage des denrées alimentaires, des boissons, des produits cosmétiques et des appareils électroniques. Certains labels contribuent à protéger les consommateurs, tandis que d'autres les informent sur certaines caractéristiques du produit. Par exemple, il existe des labels indiquant quels produits sont biologiques ou économes en énergie. Sans étiquetage approprié, un produit ne pourra pas être mis sur le marché.</p> <p>Reconnaissez-vous les labels ci-dessous? Où pouvez-vous les trouver? Que signifient-ils?</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start;"> <div style="text-align: center;"> <p>1</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>2</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>3</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>4</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>5</p>  </div> </div>	

## La sécurité des produits et des denrées alimentaires

### Rester en sécurité en ligne

Quiconque passe du temps en ligne sait à quel point on peut facilement tomber sur des contenus inappropriés, mensongers, voire extrémistes, sur l'internet.

Pour assurer notre sécurité, le code de conduite de l'UE lutte contre les discours de haine illicites en ligne, en veillant à ce que les demandes de suppression de contenus racistes et xénophobes soient traitées rapidement. Le **code de bonnes pratiques contre la désinformation** rassemble les réseaux sociaux et le secteur de la publicité, qui ont accepté un ensemble d'engagements couvrant toute une série de domaines, allant de la transparence aux faux comptes. Facebook, Microsoft, Twitter, YouTube et d'autres plateformes en ligne contrôlent aujourd'hui 90 % des contenus signalés dans les 24 heures qui suivent leur signalement. La stratégie européenne pour un internet mieux adapté aux enfants a fixé une norme de référence pour la protection et la responsabilisation des jeunes enfants en ligne.

### Le financement de l'UE dans votre région

Les pays et les régions de l'UE ne sont pas seulement de tailles différentes, ils ont également des niveaux de richesse différents. Au fil des ans, des milliers de projets ont fait l'objet de financements de l'Union européenne. Ces projets ont bénéficié à chaque pays de l'UE et à l'UE dans son ensemble en créant des emplois, en renforçant la croissance économique et en améliorant la qualité de vie des citoyens.

Les citoyens européens ne sont pas toujours conscients que l'UE a financé ou finance encore des projets près de chez eux. Toutefois, ils profitent de ces projets, qui ont permis de créer des millions de nouveaux emplois, de mettre en place des liaisons de transport stratégiques, de moderniser les infrastructures énergétiques, de déployer le haut débit, d'investir dans la recherche et l'innovation et de protéger le patrimoine culturel et les sites naturels.

Regardez les sites internet suivants et examinez quelques **exemples de projets financés par l'UE dans votre pays**. Vous verrez que l'UE est bien plus proche de vous que vous ne le pensez:  
[ec.europa.eu/regional\\_policy/fr/projects](http://ec.europa.eu/regional_policy/fr/projects) et [what-europe-does-for-me.eu/fr/portal/1](http://what-europe-does-for-me.eu/fr/portal/1)

### Des télécommunications de qualité

Aujourd'hui, un grand nombre d'entre nous utilisent des smartphones et des tablettes. En tant que citoyen européen, vous pouvez:

- bénéficier de services de télécommunication fixe d'une qualité raisonnable garantie et à un prix abordable, quel que soit l'endroit où vous résidez dans l'UE;
- acheter et comparer les prix aisément, les opérateurs devant fournir des informations transparentes et actualisées sur leurs prix et leurs tarifs;
- changer d'opérateur en un jour, sans changer de numéro de téléphone.

### L'équilibre vie professionnelle/vie privée et la qualité de vie

L'UE est résolue à créer une société plus équitable et plus juste sur le plan social, une grande partie de cette tâche consistant à assurer un équilibre entre notre vie professionnelle et notre vie en dehors du travail. En 2019, de nouvelles règles de l'UE sont entrées en vigueur pour améliorer la vie professionnelle des parents et des aidants. Ces règles ont pour objectif d'encourager un partage plus équitable du congé parental, d'introduire un congé pour les aidants et de lutter contre la sous-représentation des femmes sur le marché du travail. Lorsqu'elles seront pleinement appliquées par tous les pays de l'UE, elles devraient également étendre le droit à des formules de travail flexibles à tous les travailleurs.

### Rester en sécurité en ligne

Quiconque passe du temps en ligne sait à quel point on peut facilement tomber sur des contenus inappropriés, mensongers, voire extrémistes, sur l'internet.

Pour assurer notre sécurité, le code de conduite de l'UE lutte contre les discours de haine illicites en ligne, en veillant à ce que les demandes de suppression de contenus racistes et xénophobes soient traitées rapidement. Le **code de bonnes pratiques contre la désinformation** rassemble les réseaux sociaux et le secteur de la publicité, qui ont accepté un ensemble d'engagements couvrant toute une série de domaines, allant de la transparence aux faux comptes. Facebook, Microsoft, Twitter, YouTube et d'autres plateformes en ligne contrôlent aujourd'hui 90 % des contenus signalés dans les 24 heures qui suivent leur signalement. La stratégie européenne pour un internet mieux adapté aux enfants a fixé une norme de référence pour la protection et la responsabilisation des jeunes enfants en ligne.

### Les droits des consommateurs

Lorsque vous faites des achats dans l'UE, vous êtes protégé par toutes sortes de lois. Par exemple, vous avez une **garantie d'au moins 2 ans** pour les produits achetés dans l'UE. Cela signifie que, si votre téléphone portable ne fonctionne plus après un an, il devra être réparé ou remplacé gratuitement, quel que soit le pays de l'UE où vous l'avez acheté à l'origine.



### Égalité et droits de l'homme

Une série de droits fondamentaux sont garantis à toute personne vivant dans l'UE. Le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine est inscrit dans les traités et confirmé par la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Est ainsi interdite toute discrimination fondée sur le sexe, l'orientation sexuelle, la race, l'appartenance ethnique, la nationalité, la langue, la religion, l'âge ou le handicap.

## Une monnaie commune dans 19 pays de l'UE: l'euro

Les billets et les pièces en euros ont été mis en circulation en 2002 dans 12 pays de l'UE. Aujourd'hui, 19 pays ont remplacé leur monnaie nationale par l'euro. Plus de 75 % des citoyens de l'UE, soit 340 millions d'entre nous, utilisent l'euro au quotidien.

L'utilisation d'une monnaie commune offre de nombreux avantages dans un marché unique où des personnes provenant de pays différents effectuent des échanges commerciaux. Les consommateurs peuvent comparer les prix plus facilement dans leur pays, à l'étranger et en ligne. Les entreprises peuvent calculer et facturer des prix à leurs clients dans une seule monnaie sans risquer de fluctuation des taux de change, ce qui maintient la stabilité des prix.

Pour en savoir plus sur l'euro [europa.eu/12b-44pn](http://europa.eu/12b-44pn)

## Protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique

## 3.2. En quoi nos actions d'alphabétisation dépendent financièrement de l'UE

Nous vous proposons de prendre la carte suivante de l'activité précédente (de l'annexe 8) si cela n'a pas encore été choisi :

### Le financement de l'UE dans votre région

Les pays et les régions de l'UE ne sont pas seulement de tailles différentes, ils ont également des niveaux de richesse différents. Au fil des ans, des milliers de projets ont fait l'objet de financements de l'Union européenne. Ces projets ont bénéficié à chaque pays de l'UE et à l'UE dans son ensemble en créant des emplois, en renforçant la croissance économique et en améliorant la qualité de vie des citoyens.

Les citoyens européens ne sont pas toujours conscients que l'UE a financé ou finance encore des projets près de chez eux. Toutefois, ils profitent de ces projets, qui ont permis de créer des millions de nouveaux emplois, de mettre en place des liaisons de transport stratégiques, de moderniser les infrastructures énergétiques, de déployer le haut débit, d'investir dans la recherche et l'innovation et de protéger le patrimoine culturel et les sites naturels.

Regardez les sites internet suivants et examinez quelques **exemples de projets financés par l'UE dans votre pays**. Vous verrez que l'UE est bien plus proche de vous que vous ne le pensiez: [ec.europa.eu/regional\\_policy/fr/projects](https://ec.europa.eu/regional_policy/fr/projects) et [what-europe-does-for-me.eu/fr/portal/1](https://what-europe-does-for-me.eu/fr/portal/1)

Et de prendre le temps avec le groupe de questionner avec quoi sont financées les formations que vous menez, votre travail, les actions auxquelles ils, elles participent (paiements des salaires, locaux, matériel, activités ...). Selon la structure dans laquelle vous travaillez, il est intéressant de demander les montants pour avoir une idée de l'importance des financements européens.

### 3.3. La libre circulation des personnes mais au détriment de qui ? L'Union européenne et les personnes hors UE ?

Pour approfondir le sujet, particulièrement sachant que de nombreuses personnes en alpha viennent de pays hors Union Européenne, nous vous proposons de questionner avec le groupe :

*« La libre circulation des personnes mais au détriment de qui ? L'Union européenne et les personnes hors UE ? »*

Pour ce faire, nous vous proposons de consulter les démarches et informations de la mallette de Lire et Ecrire « *Toi, moi et tous les autres, tissons le vivre ensemble* » dont les animations et les documents sont téléchargeables sur le site web de Lire et Écrire.<sup>5</sup>

L'animation 3 « *À travers l'histoire* » partie C « *Les migrations en Belgique* » proposée dans cette mallette permet à la fois de partir des parcours de migrations des personnes (ou de ceux de leur famille) et de découvrir les différentes lois autour de questions migratoires à l'échelle européenne.

Voici des extraits<sup>6</sup> d'informations apportées au fil de l'animation qui sont éclairants sur la question des solidarités internes au détriment des personnes venant en dehors des frontières de l'UE :

#### **FIN DES ANNÉES 90**

Développement d'une politique européenne commune en matière d'asile et d'immigration, fondée sur un volet interne - directives et règlements communautaires qui régissent l'entrée et le séjour des étrangers et le droit d'asile - et sur une dimension externe, qui consiste à monnayer l'aide apportée par l'Europe à certains pays tiers (pays de départ, ou pays de transit des populations qui migrent) contre leur collaboration en matière de contrôle des frontières.

<sup>5</sup> : Téléchargeable sur <https://lire-et-ecrire.be/Toi-moi-et-tous-les-autres-Tissons-le-vivre-ensemble> et empruntable au centre de documentation du Collectif Alpha.

<sup>6</sup> : Lire et Écrire, Mallette pédagogique "*Toi, moi et tous les autres*", Livret Annexe, Chapitre 3 partie C : « *Les migrations en Belgique* ».

Le Conseil européen de Tampere prévoyait que la lutte contre l'immigration illégale serait un des éléments de tous les accords d'association et de coopération passé par l'UE avec ses partenaires, en particulier avec les pays des programmes MEDA (zone Méditerranée), TACIS (Europe centrale) CARDS (Balkans) et ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique).

**2000 : Féminisation de la migration (la moitié des nouveaux migrants).**

**2004 : Création de Frontex pour contrer l'immigration clandestine - Agence européenne pour la gestion de la coopération aux frontières extérieures des Etats membres de l'Union Européenne.**

Les résidents non européens peuvent voter aux élections communales.

#### **A PARTIR DE 2007-2008**

Crise bancaire et financière aux Etats-Unis et en Europe.

Suite aux cycles économiques et aux crises, instauration d'un mécanisme qui frappe les migrants de plein fouet : souvent accueillis à bras ouverts lorsqu'ils voient la croissance économique de leur pays d'accueil, ils sont les premiers à être sacrifiés lorsque la crise provoque des pertes d'emplois massives.

Méthodes de plus en plus répressives des gouvernements du Sud et du Nord (FRONTEX, Directive Retour, Contrats circulaires..), renforcement des contrôles dans les pays plus proches de la frontière directe de l'Union européenne (Mauritanie, Maroc), d'où une multiplication de pirogues partant des côtes africaines pour tenter de rejoindre les îles Canaries, remplies de jeunes à la recherche d'un avenir meilleur. De plus en plus de personnes meurent noyées dans la Méditerranée.

#### **A PARTIR DE 2007**

Début de la « crise migratoire » en Europe

Entre 2007 et 2011, un grand nombre de migrants sans papiers du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Asie du Sud ont franchi la frontière entre la Turquie et la Grèce, menant la Grèce et l'agence Européenne de gestion des frontières extérieures (Frontex) à renforcer les contrôles aux frontières.

**En 2012,**

L'afflux de migrants arrivant en Grèce par voie terrestre a baissé de 95 %

suite à la construction d'une barrière sur une partie de la frontière grecoturque.

**En 2015,**

la Bulgarie a poursuivi en renforçant une barrière pour limiter l'arrivée de migrants depuis la Turquie.

D'après l'Organisation internationale pour les migrations, en 2014, environ 3 072 personnes sont mortes ou ont disparu en mer Méditerranée en tentant d'immigrer en Europe. Les accidents les plus graves ont lieu en avril 2015, avec la mort d'environ 1 200 personnes.

Pour synthétiser cette partie 3 l'Union européenne et nous. Le, la formatrice va demander au groupe de reparcourir tout ce qui vient d'être travaillé. Il, elle va demander à chacun.e de répondre à la question :

*« Après ce travail, que pouvez-vous dire sur les liens entre les décisions de l'Union Européenne et nos vies ? »*

Il, elle va proposer de faire un document de synthèse qui reprendra les idées de l'ensemble du groupe.

**Synthèse 4 : L'Union Européenne et nos vies ? Quels liens ?**

**4.**

**Les institutions qui  
se partagent le pouvoir  
et nous**





## 4.1. Les institutions européennes, comment ça marche ?

### OBJECTIFS

- Identifier les principales institutions européennes
- Identifier pour quelle institution les citoyen.ne.s votent
- Avoir une vision de comment les pays de l'UE décident ensemble les lois, les règles, les règlements, les accords.

### MATÉRIEL NON FOURNI

- Vidéo téléchargeable en ligne : vidéo de Bruxelles-J asbl, *Comprendre le système politique belge* (<https://www.bruxelles-j.be/exercer-ta-citoyennete/quels-sont-les-differents-types-delections/>) de 4min45 à 5min05
- Vidéoprojecteur
- Podcast de 5 min « *Union européenne qui décide ?* », <https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/explique-moi-l-union-europeenne-qui-decide/>

### MATÉRIEL FOURNI

#### Documents

- Annexe 9 : Principaux bâtiments institutions européennes
- Annexe 10 : Institutions et nous, qui décide ?

#### Synthèse

- Synthèse 5 : Institutions et nous, qui décide ?

**ANIMATION :**

Le, la formateurice montre les quelques secondes (de 4min45 à 5min05) de la vidéo de Bruxelles-J asbl consacrée à l'Union Européenne.

*« On voit que la Belgique est membre de l'UE. Elle participe donc avec les 26 autres états à établir des règles communes sur les sujets que nous avons vus précédemment.*

*Mais comment tous ces pays décident ensemble les lois, les règles, les règlements, les accords,... ? »*

On laisse d'abord le groupe partager ses savoirs et/ou avis, expériences sur la question. Puis le, la formateurice apporte les mots :

**Conseil européen**

**Conseil de l'Union Européenne**

**Commission européenne**

**Parlement européen**

**Banque centrale européenne**

**Cour de justice**

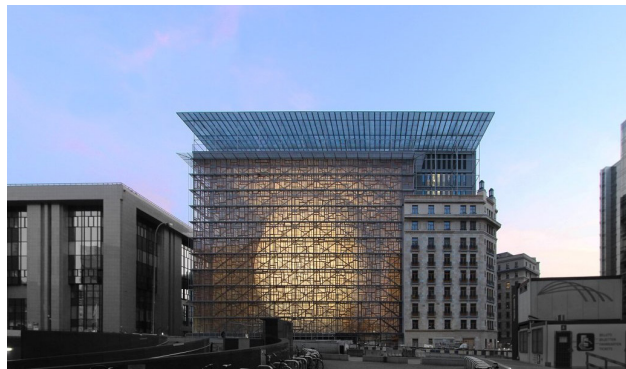
Il, elle demande aux participant.e.s si ils, elles ont déjà entendu ces mots et à quelle occasion.

Puis on montre les photos (↗ **annexe 9**) de 6 bâtiments et on demande s'ils les ont déjà vus, particulièrement si vous êtes en Belgique et à Bruxelles. On repère ceux qui sont en Belgique.

Ceci permet d'attirer l'attention sur le fait que Bruxelles est appelée « *capitale de l'UE* », étant donné qu' un grand nombre d'institutions européennes s'y trouvent.



**Parlement européen (bâtiment à Bruxelles –  
il y en a deux autres : à Strasbourg et à  
Luxembourg-ville)**



**Conseil européen (à Bruxelles)**



**Conseil de l'UE (à Bruxelles)**



**Commission Européenne (à Bruxelles)**



**Banque centrale européenne  
(à Francfort en Allemagne)**



**Cour de justice (à Luxembourg)**

### **Information pour le, la formatrice**

Si vous êtes à Bruxelles, vous pouvez organiser une visite dans le quartier européen pour aller voir de plus près ces lieux. Le parlement européen se visite et il existe deux musées :

Le parlementarium

<https://visiting.europarl.europa.eu/fr/visitor-offer/brussels/parlamentarium>

La Maison de l'histoire européenne

<https://visiting.europarl.europa.eu/fr/visitor-offer/brussels/house-of-european-history>

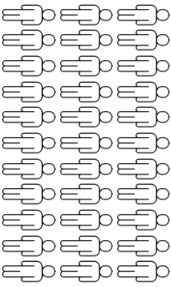
Le, la formateurice va ensuite distribuer le schéma suivant (↗ annexe 10), un exemplaire par personne et va demander aux personnes si elles identifient ce qui se trouve dans chaque cercle. Un exemplaire sera affiché en format plus grand ou dessiné au tableau. Puis on lit le document ensemble pour être sûr que chacun.e sait ce qu'il y a dans chaque case.



**Lois, règles pour tous**

**Nous**

448,4 millions de personnes réparties dans 27 pays



**Parlement Européen**

705 députés issus des 27 pays  
21 représentants belges

**Commission Européenne**

27 commissaires  
21 directions  
16 services



**Conseil Européen**

Les 27 chefs d'état des 27 pays

**Conseil de l'Union Européenne**

Les ministres des 27 pays (ministres de l'agriculture, emploi, transport, etc)

Il, elle va demander d'écouter le podcast de Toute l'Europe, "Explique moi... l'Union européenne : qui décide" de 1min16 à 2 min 29 (écoutable via <https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/explique-moi-l-union-europeenne-qui-decide/>) pour tenter de comprendre comment les décisions des règles communes de 27 pays se prennent.

Lors d'une première écoute, on laisse en continu de 1min16 à 2 min 29 avec la consigne suivante avant l'écoute :

*« Ecoutez cette explication et repérez de quoi on parle en lien avec le schéma. »*

### **Point d'attention pour le, la formateurice**

Pour écouter le podcast, vous pouvez choisir la vitesse du débit de parole et la réduire. Si cela reste compliqué à comprendre, vous pouvez aussi vous emparer de la transcription qui se trouve sur le site et que nous avons partagé dans l'encadré ci-dessous et donner les informations vous-mêmes.

### **Article accompagnant le podcast « l'Union Européenne qui décide », de la série « explique-moi l'Europe »<sup>7</sup>**

Une idée reçue pour commencer : on dit parfois que l'Union européenne décide de tout et n'importe quoi, jusqu'à la taille des concombres. Est-ce vrai ?

C'est faux, l'UE ne décide pas de tout. Même si cette affaire des concombres, qui a fait beaucoup de tort à l'UE, est vraie : en 1988, on a bien fixé au niveau européen des normes de qualité sur ce légume.

Il y a donc bien une multitude de réglementations proches de l'absurde ?

Que l'Europe ait eu tendance à sur-réglementer, c'est certainement vrai. La Commission européenne en a d'ailleurs pris conscience et essaie de se concentrer sur l'essentiel depuis plusieurs années maintenant. Ces textes ont quand même un objectif : celui de fixer les mêmes règles du jeu pour tous les pays au sein du marché unique. Même dans des domaines qui peuvent paraître anecdotiques, il faut que les règles soient très précises. Autrement, les Etats membres seront tentés d'utiliser le flou pour favoriser leur propre économie et fausser la concurrence européenne.

<sup>7</sup> : Source : <https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/explique-moi-l-union-europeenne-qui-decide/>

Pouvez-vous nous expliquer comment sont adoptées ces règles du jeu ? Qui décide et comment ?

A l'origine des règles, c'est à dire directives, règlements ou décisions, il y a la Commission européenne. C'est elle qui les élabore, à partir des orientations données par les Etats membres dans le cadre du Conseil européen, à partir des consultations citoyennes qu'elle conduit constamment, et à partir des avis que le Parlement européen adopte sur un grand nombre de sujets.

La première mouture est donc faite par la Commission européenne. Et ensuite ?

Ensuite, le processus législatif s'enclenche. Les propositions de la Commission sont envoyées au Parlement européen, qui représente les citoyens, et au Conseil de l'UE, qui représente les Etats. Les deux institutions vont remanier le texte et tâcher ensuite de trouver un compromis entre elles pour aboutir à une version finale commune. C'est celle-ci qui va ensuite être progressivement intégrée dans les législations nationales.

On reproche souvent à l'UE de ne pas être assez démocratique. Est-ce qu'au regard du processus décisionnel dont on vient de parler, ceci apparait justifié ?

C'est effectivement une critique récurrente, notamment en France. Probablement parce qu'à part le Parlement européen, les citoyens n'élisent pas directement les dirigeants de l'UE. Mais le président de la Commission est désormais choisi en fonction des résultats des élections européennes. Tandis qu'au Conseil européen et au Conseil de l'UE, ce sont les chefs d'Etat et de gouvernement, et les ministres, qui siègent. Et en définitive, rien n'est jamais imposé sans l'approbation de dirigeants élus.

Autres critiques fréquemment adressées aux institutions européennes : leur manque de transparence et la complexité des procédures. Là aussi, est-ce justifié ?

Sur le manque de transparence, parfois oui. La crise grecque par exemple a été largement discutée derrière des portes closes entre les ministres des Finances. Sans que l'on sache vraiment comment les décisions avaient été prises. Quant à la complexité, oui, c'est sûr. Surtout, d'un sujet à l'autre, la procédure n'est pas la même et il peut donc y avoir de la confusion sur qui a le réel pouvoir de décision. Il faut être bon connaisseur des affaires européennes pour savoir ce qui relève de la décision des Etats seuls ou d'une codécision avec le Parlement européen...

Ca devient complexe. Sachant aussi, que selon les dossiers, il y a le vote à la majorité ou à l'unanimité. Comment ça se passe ?

Au Parlement européen, on vote toujours à la majorité. Entre les pays membres, la plupart du temps c'est la majorité aussi qui s'impose : 55% des pays représentant au moins 65% de la population totale de l'Union. Mais on est encore à l'unanimité pour la politique étrangère ou la fiscalité. Pour les plus europhiles, il faudrait totalement supprimer le principe de l'unanimité, ne serait-ce que pour pouvoir décider plus vite.

On en vient à la lenteur. C'est une autre critique fréquemment adressée à l'Union européenne...

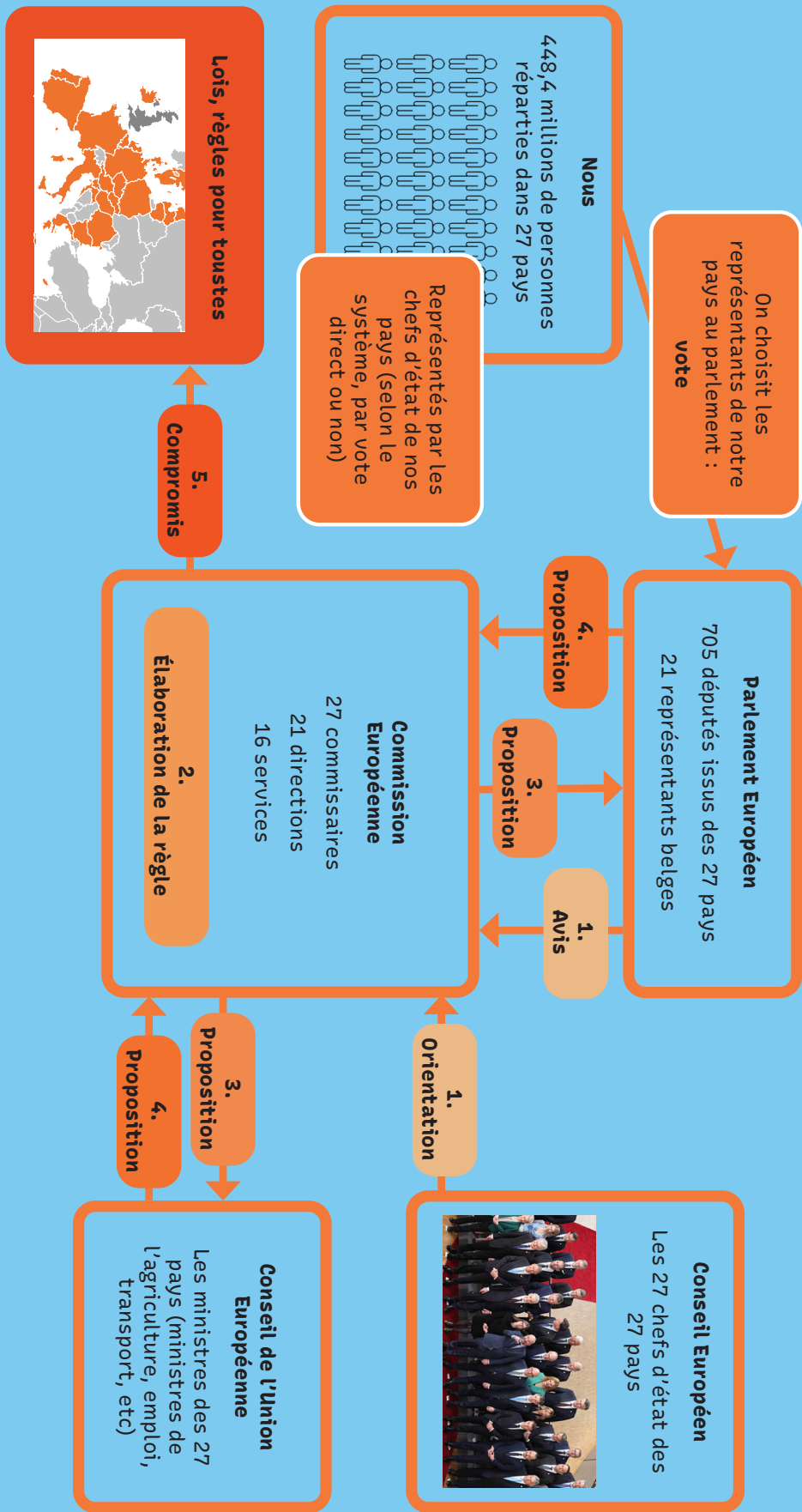
Cette critique est également fondée. C'est un peu le revers de la médaille du travail parlementaire. Comme il est approfondi au niveau européen - plus qu'en France où l'exécutif est très fort - il a du mal à aller vite. Trouver des compromis en interne au Parlement et au Conseil, ça prend souvent des mois. Et ensuite, il faut encore beaucoup de temps pour que les deux institutions s'entendent.

**Pour conclure : ceux qui décident, ce sont les Etats membres via le Conseil de l'UE et le Conseil européen, et le Parlement européen, qui lui est directement élu. Quant à la Commission européenne, elle donne l'impulsion et veille à la bonne application des décisions prises.**

Puis on va écouter une deuxième fois et le, la formatrice va stopper au fil des étapes de décisions. Il, elle relève ce que le groupe a compris puis on tracera ensemble sous forme de flèches les liens entre les institutions. Chaque étape sera numérotée. Le, la formateurice le fait au tableau et les participant.e.s sur leur schéma individuel ce qui permettra à chacun.e de constituer la synthèse 5 . « *Les institutions européennes : qui décide ?* », voir page suivante.



### Synthèse 5 : les institutions européennes : qui décide ?



## 4.2. Voter aux élections européennes ?

### OBJECTIFS

- Se remémorer les différentes étapes de travail autour de la question de l'UE et de qui décide
- Identifier ce qu'on a fait et ce que chacun.e identifie ce qu'il, elle a appris
- Laisser chacun.e à sa réflexion sur l'importance ou non de voter aux élections européennes du 9 juin.

### MATÉRIEL (FOURNI)

- Synthèse 1 : Savoirs et représentations du groupe
- Synthèse 2 : Union Européenne en 2024 en carte
- Synthèse 3 : Pour une « Union » entre pays européens ? quelques éléments
- Synthèse 4 : L'Union Européenne et nos vies ? Quels liens ?
- Synthèse 5 : Institutions et nous qui décide

### ANIMATION

Le, la formateurice demande au groupe de reprendre les 5 documents de synthèse. On forme 5 groupes. Chaque groupe a en charge un des documents de synthèse avec pour consigne :

*« Relisez le document. Que dit ce document ? Comment expliquer à d'autres ce qu'il contient ? »*

**Groupe 1 = Synthèse 1 : Savoirs et représentations du groupe**

**Groupe 2 = Synthèse 2 : Union Européenne en 2024 en carte**

**Groupe 3 = Synthèse 3 : pour une « Union » entre pays européens ? quelques éléments**

**Groupe 4 = Synthèse 4 : L'Union Européenne et nos vies ? Quels liens ?**

**Groupe 5 = Synthèse 5 : Institutions et nous qui décide**

Le, la formatrice passe de groupe en groupe pour aider à se remémorer si nécessaire ce qui avait été travaillé.

Puis chaque groupe est invité à présenter aux autres ce qu'il retient en lien avec la synthèse dont il avait la charge. Les autres personnes complètent si elles ont des informations, savoirs supplémentaires de celles et ceux mentionné-e-s. On procède ainsi pour chaque groupe.

Pour finir le, la formatrice invite les personnes à répondre à la question :

*« Pouvez-vous dire maintenant, comment ces 27 pays décident ensemble les lois, les règles, les règlements, les accords et nous, à quel moment on décide ? »*

Le 9 juin, nous sommes invités (si nous avons le droit de vote dans un des 27 pays membres) à voter pour élire les représentants de notre pays de l'UE au parlement européen. Sans répondre à la question, invitez les personnes à se demander si et en quoi est-ce important de voter à ces élections.

**Après ces deux dossiers pour mieux comprendre les niveaux de pouvoir, il s'agira de s'interroger dans le dossier suivant sur pour quoi, pour qui voter. Le, la formatrice termine ainsi cette étape en éveillant le questionnement du groupe :**

*« De quoi avons-nous besoin d'autres comme informations pour savoir si nous souhaitons, si nous pouvons voter et pour quoi et/ou pour qui voter ? »*

On établit ainsi une liste d'éléments sur lesquels le, la formatrice pourra s'appuyer lors de l'étape suivante où on remet les citoyen.ne.s, c'est à dire nous toutes, au centre de l'attention ;

**Nous invitons donc à poursuivre le travail à l'aide du DOSSIER 3 DES CITOYEN .NES, DES CANDIDAT.ES ET DES PARTIS**



# Quelques ressources téléchargeables

## **Le drapeau européen et son histoire**

- ↗ [https://european-union.europa.eu/principles-countries-history/symbols/european-flag\\_fr](https://european-union.europa.eu/principles-countries-history/symbols/european-flag_fr)

## **Une série de podcasts pour mieux comprendre l'Union européenne (histoire, pays membres, fonctionnement) accompagnés des retranscriptions des audios**

- ↗ <https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/les-elargissements-de-l-union-europeenne-de-6-a-27-etats-membres/#1>
- ↗ <https://www.touteurope.eu/histoire/podcast-de-1950-a-nos-jours-l-histoire-de-l-union-europeenne/>
- ↗ <https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/explique-moi-l-union-europeenne-qui-decide/>

## **Ce qu'apporte l'UE aux citoyens. (Point de vue des institutions européennes)**

- ↗ [https://op.europa.eu/webpub/com/eu-and-me/fr/HOW\\_IS\\_THE\\_EU\\_RELEVANT\\_TO\\_YOUR\\_DAILY\\_LIFE.html](https://op.europa.eu/webpub/com/eu-and-me/fr/HOW_IS_THE_EU_RELEVANT_TO_YOUR_DAILY_LIFE.html)

## **Un outil pour travailler des enjeux d'interculturalité et comprendre l'histoire des migrations en Europe**

- ↗ <https://lire-et-ecrire.be/Toi-moi-et-tous-les-autres-Tissons-le-vivre-ensemble>

**Une vidéo pour situer la Belgique au sein de l'UE**

- <https://www.bruxelles-j.be/exercer-ta-citoyennete/quels-sont-les-differents-types-delections/> de 4min45 à 5min05

**Des musées à Bruxelles avec des sites informatifs :**

- [Le parlementarium](https://visiting.europarl.europa.eu/fr/visitor-offer/brussels/parlamentarium)  
<https://visiting.europarl.europa.eu/fr/visitor-offer/brussels/parlamentarium>
- [La Maison de l'histoire européenne](https://visiting.europarl.europa.eu/fr/visitor-offer/brussels/house-of-european-history)  
<https://visiting.europarl.europa.eu/fr/visitor-offer/brussels/house-of-european-history>



**2024**

**Rédaction :**  
Aurélie AUDEMAR

**Graphisme, illustration :**  
Juliette VANDERMOSTEN

**Editeur responsable :**  
Eduardo Carnevale - Collectif Alpha

**1001 idées pour une alphabétisation  
émancipatrice**

Une réalisation du Centre de  
documentation pour l'alphabétisation et  
l'éducation populaire du Collectif Alpha asbl

Ce dossier est téléchargeable sur notre  
catalogue en ligne : [www.cdoc-alpha.be](http://www.cdoc-alpha.be)

Il est empruntable au Centre de  
documentation du Collectif Alpha asbl

148 rue d'Anderlecht - 1000 Bruxelles  
(Belgique)

Tél. : 02/540.23.48

E-mail : [cdoc@collectif-alpha.be](mailto:cdoc@collectif-alpha.be)  
[www.cdoc-alpha.be](http://www.cdoc-alpha.be)

Pour toute autre recherche documentaire,  
vous pouvez consulter notre catalogue en  
ligne et/ou venir parcourir nos rayons.







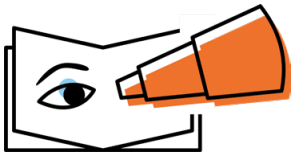
Aurélie AUDEMAR

## L'Union Européenne : Qui a le pouvoir ?

Ce dossier pédagogique vise à mettre au travail les participant.e.s aux formations en alphabétisation autour d'une série d'éléments de réflexions et d'informations dans le but que chacun.e puisse prendre des décisions lors des élections européennes.

Pour ce faire, ce dossier invite à découvrir en quelques dates-clés l'histoire de la construction européenne, les pays membres au fil du temps, les raisons de l'union entre pays européens et leurs effets sur la vie des citoyen.nes. Pour finir, il met à plat les principales institutions européennes et donne quelques clés pour comprendre comment se décident les règles communes à tous ces pays.

Les propositions pédagogiques font se croiser les représentations des personnes, des informations issues des institutions officielles et participent à la construction de nouveaux savoirs. Elles sont composées de démarches accompagnées de matériel d'animation.



1001 idées pour  
une alphabétisation  
émancipatrice



**Ce dossier pédagogique est le deuxième des quatre qui constituent la collection *Démocratie en péril, entre lassagnes institutionnelles et citoyen.nes désabusé.e.s.***

**Les autres dossiers de la collection :**

**DOSSIER 1 :**

**LA BELGIQUE : QUI A LE POUVOIR ?**

**DOSSIER 3 :**

**DES CITOYEN.NES, DES CANDIDAT.ES ET DES PARTIS**

**DOSSIER 4 :**

**PROVINCES ET COMMUNES : QUI A LE POUVOIR ?**

AVEC LE SOUTIEN DE



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LA COCOF INVESTISSENT  
DANS VOTRE AVENIR